

## FUTURS GARANTS PHYSIQUES

**LES PIÈCES À FOURNIR :** *la fiche de renseignements CRPCEN locataire(s) :*

***A) Une pièce justificative d'identité en cours de validité, comportant une photographie et la signature du titulaire :***

- photocopie de votre carte d'identité recto-verso française ou étrangère ;
- ou photocopie de votre passeport français ou étranger ;
- ou photocopie de votre permis de conduire.

***B) Une seule pièce justificative de domicile parmi les documents suivants :***

- photocopie de la dernière quittance de loyer ;
- ou photocopie d'une facture d'eau, de gaz ou d'électricité de moins de trois mois ;
- ou photocopie du dernier avis de taxe foncière (4 pages), ou à défaut titre de propriété de la résidence principale.
- 

***C) Un ou plusieurs documents attestant des activités professionnelles parmi les documents suivants :***

- photocopie du contrat de travail ou de stage (en entier) ou, à défaut, une attestation de l'employeur précisant l'emploi et la rémunération proposée, la date d'entrée et la fonction et, le cas échéant, la durée de la période d'essai ;
- extrait K ou K bis du registre du commerce et des sociétés de moins de trois mois pour une entreprise commerciale ;
- copie du certificat d'identification de l'INSEE, comportant les numéros d'identification, pour un travailleur indépendant ;
- copie de la carte professionnelle pour une profession libérale.

***D) Un ou plusieurs documents attestant des ressources parmi les documents suivants :***

- photocopie du dernier ou avant-dernier avis d'imposition (4 pages) ou de non-imposition et, lorsque tout ou partie des revenus perçus n'a pas été imposé en France mais dans un autre Etat ou territoire, le dernier ou avant-dernier avis d'imposition (4 pages) à l'impôt ou aux impôts qui tiennent lieu d'impôt sur le revenu dans cet Etat ou territoire ou un document en tenant lieu établi par l'administration fiscale de cet Etat ou territoire ;
- photocopie des trois derniers bulletins de salaires ;
- photocopie des 2 derniers bilans comptables ;
- justificatif de versement des indemnités, retraites, pensions, prestations sociales et familiales et allocations perçues lors des trois derniers mois ou justificatif de l'ouverture des droits, établis par l'organisme payeur.

& & &